

Inondations du printemps dernier

Déploiement de ressources d'aide psychosociale supplémentaires pour les personnes sinistrées

Gatineau, le 21 juillet 2017 – Afin d'offrir un meilleur soutien aux personnes qui ont subi les conséquences des inondations survenues le printemps dernier, le Gouvernement du Québec a mis en place davantage de ressources d'aide psychosociale dans les régions affectées.

La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, accompagnée de la ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais, madame Stéphanie Vallée, du député de Chapleau, monsieur Marc Carrière, de la députée de Hull, madame Maryse Gaudreault, et du député de Pontiac, monsieur André Fortin, a procédé aujourd'hui à l'annonce de cette mesure destinée à répondre aux besoins des personnes sinistrées.

Ainsi, des intervenants supplémentaires sont déployés depuis quelques jours dans les régions les plus durement touchées par les inondations, notamment à Montréal, en Mauricie-Centre-du-Québec, en Outaouais, à Laval, dans Lanaudière, en Montérégie et dans les Laurentides. Ces ressources sont présentes entre autres sur le terrain, dans les quartiers touchés par les inondations, dans les hôtels et les motels où sont hébergés les citoyens sinistrés ainsi que dans les locaux municipaux, les CLSC ou les bureaux d'indemnisation. Elles offriront leurs services à la population tant que les besoins justifieront le soutien nécessaire.

Soulignons que lorsque les inondations ont frappé le Québec, des ressources d'aide psychosociale ont été déployées sur le terrain dès les premiers jours dans les régions touchées afin de venir en aide rapidement aux personnes inondées et que les services n'ont jamais cessé d'être offerts. Rappelons que les besoins d'aide psychosociale peuvent non seulement être ressentis pendant la situation de crise, mais également après celle-ci.

Citations :

« Ce printemps, lors de ma visite de certaines communautés affectées par les inondations, j'ai pu constater à quel point l'aide psychosociale fournie par les intervenants a permis de venir en aide de manière bien adaptée aux besoins des personnes sinistrées. Quelques mois après, ce soutien demeure plus que jamais essentiel et nous nous sommes assurés de mettre en place tous les services nécessaires pour continuer à bien soutenir la population dans cette épreuve. J'invite toutes les personnes qui en ressentent le besoin à utiliser les services disponibles. »

Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie

« Je suis très heureuse de ce déploiement d'intervenants supplémentaires dans la région de l'Outaouais, où plusieurs personnes ont subi les conséquences directes ou indirectes de ces inondations. Tant et aussi longtemps que cela sera nécessaire, les citoyens affectés pourront recevoir le soutien dont ils ont besoin dans leur propre milieu, à proximité des lieux où ils habitent ou là où ils résident actuellement. »

Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Faits saillants :

Rappelons qu'en plus des ressources déployées auprès des communautés touchées, le service de consultation téléphonique psychosociale 24/7, soit le volet Info Social du 811, est disponible en tout temps pour toute personne ayant un besoin d'information ou d'intervention en matière de services psychosociaux.

- 30 -

Renseignements : Bianca Boutin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation,
à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique
et aux Saines habitudes de vie
418 266-7181